

BINGO! 1800 \$
Radio Bingo
BILINGUAL
ce samedi 24 février
à 11 h sur les ondes de **CINN911**.com



Vol. 48 - N° 45 - 2,86 \$ + TPS

**LE CARNAVAL MISSINAIBI
RÉJOUIT LA POPULATION**

PAGE 3
**LES PROJETS DU 100^e
DU CENTRE D'ARCHIVES
RÉCOMPENSÉS!**

PAGE 2

PAGE 14
**LES ICE CATS M18
CHAMPIONNES À
DURHAM**

PAGE 7
**ON PARLE DE HEARST
À HARVARD!**

Ford LECOURSMOTORSALES

DISPONIBLE MAINTENANT

OU

COMMANDEZ LE VÔTRE AVEC VOTRE REPRÉSENTANT(E) DES VENTES

LOCATION 4 ANS 2024
279 \$ / AUX 2 SEMAINES + HST
basée sur 20 000 km par année

BRONCO SPORT

Loyauté 1 000 \$

Hearst 705 362-4011
Kapuskaing 705 335-8553
www.lecoursmotorsales.ca

Le Carnaval Missinaibi réjouit la population

Par Renée-Pier Fontaine - IJL – Réseau.Presse – Journal Le Nord

Le weekend dernier avait lieu le Carnaval Missinaibi de Mattice-Val Côté, la première édition depuis la pandémie, et les gens étaient au rendez-vous. Le Regroupement des organismes communautaires (ROC) de la Municipalité avait la responsabilité de l'organisation; ses membres sont plus que satisfaits du déroulement de toutes les activités.

années précédentes parce qu'avec le tournoi, l'aréna était toujours plein. Pour un premier carnaval sans tournoi, nous sommes très, très satisfaits de la participation. C'était un gros succès dans tout! Ça nous encourage à continuer l'année prochaine. »

Le comité avait fait appel aux élèves de l'École secondaire catholique de Hearst qui avaient besoin de faire des heures de bénévolat pour qu'ils se joignent à l'organisation. Plusieurs ont répondu à la demande et, selon Mme Couture, les jeunes étaient incroyables, dévoués et attentifs envers les enfants.

Le lancement du carnaval s'est fait avec un bingo à la salle communautaire, où plus de 125 personnes sont allées jouer. Des parties de La Guerre des Clans pour les 12 à 18 ans ont aussi attiré une quarantaine d'adolescents, qui ont été agréablement surpris d'éprouver autant de plaisir à jouer et regarder les autres participer. « Avec le froid, c'est difficile de calculer combien de jeunes sont venus jouer au hockey-bottine, car ils venaient en petits groupes. Il y a eu des gens toute la journée quand même! »

Pour ce qui est du programme double du samedi soir, au total environ 200 personnes ont payé leur entrée pour assister au jeu de type *The Price Is Right* et au concert du groupe Corridor 11. La dernière journée d'activités, soit le lundi du jour de la Famille, a été pour la présidente du ROC une journée mémorable. « Au rallye à pied, nous avons eu au-dessus de 80 inscriptions d'enfants. Il y avait

de la tire d'érable sur la neige, des promenades en traineau, une glissade, etc. »

Le comité du Carnaval Missinaibi compte bien refaire l'évènement l'année prochaine, avec quelques changements et ajouts en cours de route pour une plus grande diversité. La participation des gens de Mattice-Val Côté et des environs motive les bénévoles à organiser plus d'activités de ce genre.



Marie-Josée Couture, présidente du ROC, expliquait que puisqu'il n'y a plus de hockey mineur, c'est la première fois que le carnaval a lieu sans un tournoi en même temps. « Nous ne pouvons pas comparer la participation avec les



Photos : Bingo, La Guerre des Clans, The Price is Right, Corridor 11, journée de la Famille, activités pour enfants Crédit photos : Suzanne Gaudreault et Pauline G. Rodrigue + (CORRIDOR 11 : Renée-Pier Fontaine)

Nouveau / New
Tirages de viande! Meat Draws!
 (doit être présent / need to be present)

Vendredi 23 février
Friday February 23rd

17 h 30 - 5 h 30
 19 h - 7 h
 20 h - 8 h
 22 h - 10 h

Tirage 50/50 Draw
 Dernier vendredi du mois
 Last Friday of the month
 21 h - 9 h

LOUNGE
 HEARST LEGION BR 173

Soirée Karaoké avec
 Karaoke Night with

Suzy-Q's Sound
 20 h - 8 h

RE/MAX
 Crown Realty (1989) Inc., Brokerage
 Independently owned and operated

AUDREY AUBIN
 AGENTE IMMOBILIERE

Tél: 705-372-5408
 Sans Frais: 1-800-601-8601
 audrey@remaxcrown.ca

Les projets du 100^e du Centre d'archives sont récompensés !

Par Renée-Pier Fontaine - IJL- Réseau.Presse – Journal Le Nord

Le mois de février est, entre autres, le mois du patrimoine et le Centre franco-ontarien de folklore profite de l'occasion chaque année pour organiser un souper-bénéfice au cours duquel le prix Billochet du jongleur est remis. Pour la 31^e édition, c'est le Centre d'archives de la Grande Zone argileuse (CAGZA) situé à Hearst qui en était récipiendaire. L'archiviste Mélissa Vernier s'est déplacée à Copper Cliff pour recevoir les honneurs.

Le prix vise à faire connaître le mérite d'un individu, d'un groupe d'individus, d'un organisme ou d'une institution qui a contribué de manière exemplaire à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine oral franco-ontarien. Mélissa Vernier explique que les choses sont arrivées assez rapidement entre le moment où elle a su à propos de la nomination du CAGZA pour ce prix, qu'ils en étaient récipiendaires et invités au Souper du patrimoine la semaine suivante. Malgré cela, elle désirait s'y rendre pour le recevoir en personne, car pour elle c'est une belle visibilité pour le Centre d'archives. « Notre mandat est régional et ne couvre peut-être pas la région de Sudbury, mais on s'intéresse aussi

de façon plus générale au Nord-Est ontarien. C'est le fun que nous ayons cette visibilité-là à Sudbury, mais aussi dans les médias comme *Le Voyageur* et tout cela. »



Mélissa Vernier avec sa plaque commémorative pour le prix
Crédit : Mélissa Vernier

Ce prix qui est souvent remis à des personnes travaillant dans la conservation de la tradition orale a surpris un peu Mme Vernier puisque le Centre d'archives n'a que très peu de documents oraux dans ses collections. « C'est vrai que nous avons quelques projets d'auditoire oral comme le Fonds des vétérans de Hearst. C'est

issu d'un projet d'histoire oral qu'avait mené Danielle Coulombe en recueillant des témoignages de nos vétérans. Sinon, nous avons quelques documents audiovisuels qui peuvent tomber dans cette catégorie-là, ou bien des chansons qui nous sont données, soit les paroles ou les enregistrements. J'ai tout de même été surprise de notre nomination. »

Les trois projets qui ont été soulevés dans la mise en candidature du CAZGA sont : Archives à voix haute, Évade-toi du musée hanté et la publication du livre du 100^e de la Ville de Hearst. Le jury était unanime : l'organisme méritait amplement ce prix pour l'année 2023. « En plus des archives à voix hautes, ils ont reconnu les jeux d'évasion comme étant une incitative dynamique, interactive et qui tombe un peu dans le folklore parce que c'est une base quand même historique, explique l'archiviste. On y met en valeur le patrimoine franco-ontarien aussi. Ils ont également reconnu le livre du centenaire, avec l'approche photovoix qui combine effectivement témoignages, analyses historiques, analyses iconographiques avec les photos. Surtout

que nous avons une quarantaine de collaborateurs qui ont écrit des textes et raconté l'histoire à leur façon. »

En soirée, il y eut un spectacle de Paul Lemelin, violoniste et amateur de musique traditionnelle canadienne et de Wandara Topzo au djembé et ngoni, des instruments de l'Afrique centrale. Ils se sont même joints l'un à l'autre pour faire quelques chansons à la fin du spectacle en mélangeant leurs deux styles, une combinaison très intéressante, selon Mme Vernier.

Le Centre d'archives de la Grande Zone argileuse reçoit assez fréquemment de nouveaux documents à ajouter dans différents fonds d'archives. « Nous avons Laurent Vaillancourt qui nous amène beaucoup de documents en lien avec sa carrière artistique, mais aussi des documents qu'il trouve ayant appartenu à des membres de sa famille. Nous avons plusieurs dons comme cela de gens qui ont trouvé quelque chose de leurs parents ou grands-parents, sinon il y a des organismes qui nous font don de leurs documents occasionnellement », explique Mme Vernier.

Présentation d'outils pour favoriser l'inclusion au travail

Par Renée-Pier Fontaine

La Société Économique de l'Ontario a organisé un atelier sur la diversité culturelle dans le milieu de travail pour les entreprises et les organismes de la région de Hearst, la semaine passée, à l'Université de Hearst. Une vingtaine de participants s'étaient inscrits à l'atelier afin d'en savoir plus sur ce qui peut être fait en matière d'inclusion au sein de leur entreprise ou organisme.

Stéphanie Cotnoir de la SÉO était responsable de présenter l'atelier qui comportait plusieurs volets : les défis potentiels liés à la communication interculturelle, ainsi que des conseils par rapport à la communication interculturelle et à la gestion de la diversité culturelle en général.

« Nous sommes reconnaissants de constater qu'il y a eu autant d'intérêt en vue de nos ateliers à Kapuskasing et à Hearst. Cela démontre que les employeurs de la région ont le regard fixé vers

des solutions, plus précisément vers l'amélioration de leur climat de travail et de la rétention de leur personnel provenant de la diversité culturelle », indique Mme Cotnoir.

Étant donné la grande participation qu'a connue l'atelier dans la région de Hearst, la conseillère à l'emploi de la SÉO ajoute : « Après avoir constaté le succès de cette initiative, nous croyons qu'il serait en effet une bonne idée d'organiser quelque chose de semblable à l'avenir! Nous pourrions par exemple explorer des situations et des concepts plus avancés. »

Les Services d'établissement du nord-est de l'Ontario ont monté une formation sur la diversité culturelle, il y a de cela quelques années, et cette formation est toujours disponible pour les employeurs. Elle permet de mieux comprendre les personnes issues d'autres cultures, dans un environnement de travail en constant changement et qui évolue au rythme de la

nouvelle main-d'œuvre.

La SÉO a créé cet atelier dans le but d'appuyer non seulement les employeurs, mais les nouveaux travailleurs. « Lorsque nous appuyons les nouveaux arrivants avec leur intégration sociale, communautaire et professionnelle, nous constatons parfois qu'il existe des barrières ou un manque d'outils du côté des employeurs en ce qui a trait à l'embauche, l'accueil et l'intégration de personnes provenant de la diversité

culturelle, explique Mme Cotnoir. Avec l'aide de nos partenaires (le Centre Partenaires pour l'emploi, Options Emploi à Kapuskasing, la Société économique de l'Ontario), nous avons cru que l'organisation de ces ateliers serait grandement pertinente. »

Le visage de l'emploi change dans le Nord de l'Ontario, l'ouverture d'esprit et l'envie d'en savoir plus de la part des participants à l'atelier le démontrent bien.

**RAPPORT D'IMPÔTS POUR
LES PARTICULIERS &
LES ENTREPRISES**

JFR
JEAN-FRANÇOIS RICHARD, CPA
SOCIÉTÉ PROFESSIONNELLE
COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANT

Nous accueillons avec plaisir de **nouveaux clients**, et vous pouvez simplifier vos impôts en nous contactant dès maintenant.

Ouvert

LUNDI AU VENDREDI
8H30 À 17H30
(ouvert sur l'heure du dîner)
du 20 février au 30 avril 2024

📍 14, 8^e Rue | Hearst ON P0L 1N0
☎ 705 362-8841
✉ info@jfrcpa.ca
🌐 www.jfrcpa.ca

JOURNAL LE NORD

ÉQUIPE

Steve Mc Innis, directeur général et éditeur
smcinnis@hearstmedias.ca

Manon Longval, ventes
vente@hearstmedias.ca

Lignes agates marketing, ventes nationales
anne@lignesagates.com 1 866 411-7487

Renée-Pier Fontaine, journaliste
rpfontaine@hearstmedias.ca

Guy Morin, journaliste sportif
guymorin72@gmail.com

Gilles Péloquin, journaliste sportif
gpelo1951@hotmail.com

Maurice Lepage, graphiste
pub@hearstmedias.ca

Karine Vallée, réception et distribution
info@hearstmedias.ca

Julie Pelletier, comptabilité
jpelletier@hearstmedias.ca

Francine Lacroix, employée de soutien
flacroix@hearstmedias.ca

Anouck Guay, webmestre
web@hearstmedias.ca

Claire Forcier, réviseuse bénévole

Claudine Locqueville, chroniqueuse

Serge Morissette, chroniqueur

Marc Bédard, chroniqueur

Site Web : lejournallenord.com

Facebook : C'INN à Hearst

Journal Le Nord

1004, rue Prince, C.P. 2648
Hearst (ON) P0L 1N0
705 372-1011

Le Nord est géré par les Médias de l'épinière noire



Les Médias de l'épinière noire est un organisme sans but lucratif gérant le journal Le Nord, la radio CINN 91.1 et leurs plateformes Web, appuyé par un conseil d'administration.

Gérard Payeur, président

Suzanne Dallaire Côté, vice-présidente

Lise Camiré Laflamme, trésorière

Paul Baril, administrateur

Vicky Baillargeon, administratrice

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement canadien, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques servant à nos activités d'édition.



Notez que le journal Le Nord utilise l'orthographe rectifiée et le programme Antidote 10.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

Communiquez avec l'équipe par téléphone ou passez nous voir au bureau lors des heures d'accueil, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Nous sommes fermés les samedis et dimanches.

réseau presse
médias professionnels de l'info locale

FIER MEMBRE

Le Nord est publié depuis mars 1976.

Il est passé aux mains des Médias de

l'épinière noire en mai 2016.

ISSN 1199-0805



Canada

Immigration francophone : bien s'outiller pour un meilleur accueil

Le gouvernement fédéral mettra en place une politique d'immigration francophone et une nouvelle cible qui amènera la population francophone hors Québec à 6,1 % de la population totale. Pour que ces mesures puissent apporter une juste part de bénéfiques aux personnes immigrantes, il faut transformer notre vision d'ensemble de l'immigration.

L'immigration au Canada vise à servir les intérêts du pays et, avant tout, ses intérêts économiques. Les critères de sélection favorisent les personnes immigrantes qui peuvent répondre rapidement aux besoins de main-d'œuvre – même si leurs diplômes ne sont souvent pas reconnus.

Il demeure difficile d'obtenir le statut de réfugié, surtout dans les cas où les candidats et candidates n'ont pas encore eu à quitter leur pays. Et si l'immigration initiale mène à des séparations familiales, de longs délais alourdissent le programme de réunification et posent un poids important sur la vie des familles.

La Politique en matière d'immigration francophone vise elle aussi l'immigration économique et cherche à la diriger vers les communautés francophones en situation minoritaire (CFSM).

Son but premier est de contribuer à la vitalité et à l'épanouissement de ces communautés, ainsi qu'à leur développement, tandis que son but second est d'assurer l'intégration au sein de ces communautés et de veiller à renforcer leur capacité d'accueil.

L'approche actuelle est pensée comme un continuum. Celui-ci est généralement présenté comme passant du recrutement à l'accueil puis à la rétention.

En participant aux efforts d'augmentation du nombre de candidats et candidates à l'immigration et à leur rétention, les CFSM cherchent à convaincre des francophones de s'établir chez elles et à leur offrir des perspectives qui leur permettront de s'y installer plutôt que d'aller ailleurs. S'il n'est pas surprenant que l'intérêt canadien ou communautaire prime dans les lois et politiques du pays, rien dans cette perspective n'assure que les intérêts et besoins des personnes immigrantes trouveront réponse. Rien ne prévoit non plus que leurs désirs seront satisfaits.

Adopter la perspective des personnes immigrantes

L'initiative Communautés francophones accueillantes a pour objectif de mettre en place des stratégies développées au niveau local afin de retenir les immigrants et immigrantes dans les communautés de petite taille et souvent rurales. L'un des succès de cette initiative semble être son appui direct aux groupes ethnoculturels.

Ce succès devrait montrer l'importance non seulement d'une approche localisée, mais également de la participation des personnes immigrantes déjà établies et actives au sein des CFSM et de la société canadienne.

Toutefois, la Politique en matière d'immigration francophone se concentre sur les liens entre les ministères et avec les organismes communautaires, sans faire une place à celles et ceux qui connaissent le mieux les réalités de l'immigration francophone.

Permettre aux organismes ethnoculturels de s'outiller

Une étude que j'ai menée avec deux collègues a montré que certains des besoins liés à l'ajustement des immigrants et immigrantes à un nouvel environnement de vie et leurs besoins de participer de manière diverse à la vie communautaire francophone, mais aussi au-delà de la francophonie passent généralement inaperçus.

Nous avons également pu voir qu'en fait, une grande partie de l'accompagnement à l'établissement se fait par les membres bénévoles d'organismes ethnoculturels, qui se concentrent sur l'ajustement à la vie au Canada.

Les organismes ethnoculturels, en organisant des regroupements, donnent la possibilité à leurs membres

d'apprendre des trucs et astuces pour répondre à leur nouvelle situation et leur offrent aussi des occasions de se retrouver en compagnie de personnes qui ont de longues expériences de vie similaires.

Ces organismes vont au-delà de ce qui est possible en atelier. En plus de la possibilité de continuer ses pratiques culturelles, ils permettent à ceux et celles qui les fréquentent de bénéficier d'un répit d'avoir à parler une nouvelle langue, à s'adapter aux attentes des autres et à deviner les comportements d'autrui et les codes sociaux. On peut même y obtenir de l'aide pour trouver de nouveaux repères culinaires.

De tels répits sont importants pour se sentir à l'aise et maintenir l'énergie pour s'ajuster et s'habituer à un nouveau milieu. L'entraide qui a lieu au sein de plusieurs de ces organismes permet par ailleurs aux personnes immigrantes établies de contribuer à l'ajustement des nouveaux arrivants, d'offrir en retour ce qui leur a été donné – le tout, sans les limites imposées par les structures bureaucratiques formelles.

Une telle souplesse est essentielle étant donné que chaque personne a un parcours distinct et doit s'ajuster à différents aspects de la vie en communauté.

Plus encore, des organismes actifs permettent une participation citoyenne. Cette participation peut avoir lieu en leur sein sans que les personnes immigrantes doivent s'adapter à de nouvelles manières de s'associer, de travailler en groupe, d'établir des buts et de poursuivre des objectifs, ou même d'argumenter et d'écouter les autres. Cette participation aide également les personnes immigrantes à apprendre de celles et ceux qui sont déjà en action dans d'autres organismes communautaires.

De telles occasions de partager sont surtout importantes pour les personnes qui ne sont pas originaires d'Europe, dont les modes de vie diffèrent davantage de ceux de leur communauté francophone d'accueil, pour qui de longues habitudes d'intégration n'existent pas et qui sont moins valorisées.

Les organismes ethnoculturels fournissent également un milieu important pour contrer les pratiques discriminatoires en place au Canada et dans le recrutement, qui pourraient limiter le succès de la nouvelle politique d'immigration francophone.

Une force à maintenir

C'est souvent par le biais des relations que l'on s'inscrit dans une nouvelle communauté. Or, les relations avec la population majoritaire (y compris au sein des CFSM) sont plus difficiles à établir, tant du fait des différences que de la résistance à l'immigration et du racisme qui existent dans nos sociétés.

De la sorte, une part de l'intégration dans un pays d'immigration passe par les groupes ethnoculturels. Toute personne appartient à plusieurs groupes à la fois et il ne peut être question d'exiger une appartenance première ou exclusive aux espaces francophones.

En reconnaissant l'engagement de ces organismes dans les processus formels d'immigration, on doit toutefois éviter deux risques.

D'abord, il est probable que le gouvernement et des organismes communautaires plus solidement établis servent de gardiens à l'accès au financement et décident des organismes ethnoculturels qui recevront un soutien, ce qui pourrait amener ces derniers à se transformer pour répondre aux objectifs d'autres entités plutôt qu'à ceux qui ont fait leur succès.

Ensuite, le besoin de spécialisation dans l'accueil et l'établissement risque lui aussi de détourner les organismes de leurs forces. L'engagement bénévole qui existe déjà offre tout autre chose.

Jérôme Melançon,
chroniqueur – Francopresse

PPO en bref : 47 chefs d'accusation pour un Kapuskais et accident causé par un orignal

Par Renée-Pier Fontaine

Après avoir demandé et obtenu un mandat de la cour, des policiers ont procédé à l'arrestation d'une personne à Kapuskasing pour 47 chefs d'accusation criminels liés à la vie domestique.

Le 17 février dernier peu après 15 h, la Police provinciale de l'Ontario a exécuté un mandat dans une résidence de la promenade Riverside, à Kapuskasing.

À la suite de l'enquête, une personne de 63 ans de Kapuskasing a été accusée, entre autres des infractions suivantes : communication harcelante, 17 chefs d'accusation et défaut de se conformer à une ordonnance de probation, 30 chefs d'accusation. Les infractions faisant l'objet de l'enquête se sont produites entre octobre 2023 et février 2024.

L'accusé a été libéré du tribunal des cautionnements et doit comparaître devant la Cour de

justice de l'Ontario le 18 mars prochain à Kapuskasing. En raison de la nature domestique de l'incident, le nom de l'accusé ne sera pas divulgué afin de protéger l'identité de la victime.

Facultés affaiblies au volant

Un contrôle routier pour excès de vitesse a conduit à l'arrestation d'un conducteur pour conduite avec facultés affaiblies à Cochrane. Le 18 février dernier, peu après 2 h du matin, les policiers ont intercepté un véhicule sur la route 652 à Cochrane pour excès de vitesse. Il a été établi que le conducteur avait consommé une boisson alcoolisée. Il a été arrêté et transporté au détachement de Cochrane pour y subir d'autres tests.

À la suite de l'enquête, un homme de 36 ans, de Cochrane, a été accusé des infractions suivantes : conduite avec facultés affaiblies

ayant un taux d'alcool de plus de 80 et excès de vitesse de 25 km/h au-dessus de la limite affichée.

L'accusé a été libéré et doit comparaître devant la Cour de justice de l'Ontario le 20 mars 2024, à Cochrane. Le conducteur a fait l'objet d'une suspension administrative de son permis de conduire pour une durée de 90 jours et le véhicule a été saisi pour une durée de sept jours.

Collision avec un orignal

Une récente collision avec un orignal sur la route 11, juste au sud de Cochrane, force la PPO à rappeler aux utilisateurs de la route qu'il faut conduire prudemment, surtout la nuit.

Le 14 février dernier peu après 19 h, la Police provinciale de l'Ontario et l'ambulance de Timmins se sont rendues sur les lieux d'une collision entre un véhicule à moteur et un orignal.



Le conducteur du véhicule a subi des blessures mineures, tandis que l'orignal a été gravement blessé et a dû être évacué.

La PPO rappelle aux automobilistes qu'ils doivent être conscients du danger que peuvent représenter les animaux sauvages. Des mesures de prudence ont été publiées sur la page Facebook Ontario Provincial Police - North East Region.

Les libéraux accusent Ford de « perdre son temps » avec la taxe carbone

Émilie Gougeon-Pelletier - IJL - Réseau.Presse - Le Droit

La nouvelle cheffe libérale Bonnie Crombie a fait face à de multiples questions concernant son opinion sur la tarification du carbone lors de la rentrée parlementaire à Queen's Park, mardi.

Si l'attention a fortement été portée sur la nouvelle leadeure et sur sa position concernant la tarification du carbone, c'est parce que le gouvernement Ford a déposé mardi un projet de loi omnibus intitulé « Loi de 2024 pour passer à l'action ».

Ce document législatif comprend notamment une disposition qui oblige les prochains gouvernements provinciaux à organiser un référendum s'ils souhaitent imposer une taxe sur le carbone.

Le projet de loi vise aussi à interdire tout nouveau péage sur les autoroutes de l'Ontario et met en place un gel du cout du renouvellement des permis de conduire.

Les libéraux n'ont pas tardé à répliquer

« C'est une législation très inutile », a soutenu la leadeure parlementaire du PLO, Lucille Collard, en conférence de presse à l'Assemblée législative, mardi matin.

« Selon les règles parlementaires de Westminster, a avancé la députée d'Ottawa-Vanier, le gouvernement ne peut pas lier un futur gouvernement, donc ça n'a aucune importance et aucun pouvoir pour les futurs gouvernements, parce qu'ils n'auront qu'à

abroger la loi. Il perd son temps. Et c'est un temps précieux qu'il utilise pour présenter des lois inutiles dont nous allons passer des heures à débattre. »

Mais les conservateurs talonnent la leadeure libérale sur la position de son parti au sujet de la taxe carbone, thème de prédilection des troupes de Doug Ford ainsi que du conservateur fédéral Pierre Poilievre.

« Bonnie n'a jamais vu un impôt qu'elle n'aimerait pas augmenter », a lancé le premier ministre Doug Ford lors d'une conférence de presse, la semaine dernière.

Doug Ford l'a aussi targuée d'être « la reine de la taxe carbone », même si Bonnie Crombie n'a toujours pas partagé sa position face à l'imposition d'un prix ou d'une taxe sur les émissions de carbone.

Élue à la tête du Parti libéral de l'Ontario le 2 décembre dernier, Bonnie Crombie estime qu'en l'accusant d'être en faveur de la hausse des taxes, le gouvernement Ford tente « désespérément » de faire oublier à la population les controverses dans lesquelles il a été plongé au cours de la dernière année, y compris celle de la ceinture de verdure.

Or, la cheffe libérale n'a pas voulu dire les mesures qu'elle mettrait en œuvre pour faire face aux changements climatiques, se contentant de dire que ça « ne coûterait pas

d'argent aux contribuables ».

« Notre caucus se réunira et nous prendrons une décision basée sur les commentaires que nous recevrons dans toute la province avec les scientifiques, les parties prenantes et les Ontariens », a-t-elle soutenu.

La cheffe du Nouveau Parti démocratique (NPD) de l'Ontario, Marit Stiles, est aussi d'avis que ce projet de loi vise à distraire les Ontariens des scandales où s'est embourbé le gouvernement provincial.

C'est la décision du gouvernement Ford d'éliminer le système de plafonnement et d'échange précédemment mis sur pied par les libéraux qui a mené à l'imposition de la taxe carbone fédérale en Ontario.

Ce système provincial permettait aux entreprises de l'Ontario, du Québec et de la Californie d'échanger leurs limites d'émissions de carbone, le principe

étant que les compagnies moins polluantes puissent vendre leurs capacités d'émission non utilisées, et celles qui polluent davantage déboursent plus pour leurs émissions de carbone.

Lorsqu'il a abandonné ce système, l'Ontario s'est vu imposer la taxe carbone du gouvernement fédéral. Le gouvernement progressiste-conservateur de Doug Ford a mené sa cause jusqu'en Cour suprême et a essuyé une défaite, en 2022.

Si nous avons une taxe sur le carbone en Ontario, c'est à cause du gouvernement Ford, soutient Marit Stiles.

Le chef du Parti Vert de l'Ontario Mike Schreiner estime que les progressistes-conservateurs s'engagent dans « des politiques de performance » et que leur nouvelle loi omnibus, qui vise aussi à faire accélérer des projets d'infrastructure en autorisant l'expropriation des terres avant les évaluations environnementales, ne sert à rien.

JUST ROOFING
FRAMING & RENOVATIONS INC.

705.372.3840

Hearst, ON

justroofing.renovations@gmail.com

Labourer ou ne pas labourer? Telle est la question...

Jean-Marc Dufresne - IJL - Réseau.Presse - Agricom

Avant les tracteurs de ferme, les agriculteurs labouraient la terre avec des instruments tirés par des chevaux ; c'est dire que la pratique ne date pas d'hier. Et si l'on s'était trompé tout ce temps ?

La question se pose à la lecture d'une étude non scientifique dont le résultat est communiqué par un organisme gouvernemental de l'Iowa aux États-Unis, le Jasper County Soil & Water Conservation District. Par curiosité, la qualité du sol et son rendement ont été comparés sur les terres de deux voisins : l'une labourée, l'autre non labourée. Les deux champs ont des cultures de maïs et de soya en rotation depuis 20 ans. Le type de terre est identique.

Quand la terre expose

Un échantillon de mottes de terre de chaque champ a été déposé sur un treillis dans un verre d'eau pendant deux minutes. L'échantillon de terre labourée s'est immédiatement défait (l'organisme utilise le terme explosé), tandis que l'autre est essentiellement resté intact. Après cinq minutes, le premier échantillon était dissout ; le second est resté inchangé à 95 %

après six semaines d'observation. Parlons rendement. Selon l'organisme américain, l'agriculteur qui travaille le sol a une moyenne sur 10 ans de 210 boisseaux/acre contre 187 boisseaux/acre pour son voisin. « Donc, l'agriculteur qui travaille le sol a un rendement 12 % plus élevé que celui qui ne laboure pas », estime le porte-parole du comté de Jasper. « Cependant, lorsqu'il s'agit de culture sans labour à long terme, l'essentiel des avantages provient d'une réduction des intrants et d'un sol plus résilient. Ainsi, l'agriculteur qui travaille le sol applique 41 % d'azote en plus, mais n'obtient qu'un rendement de maïs supérieur de 12 %. En ce qui concerne le phosphore et le potassium, l'agriculteur qui travaille le sol applique les deux nutriments avant le maïs. L'agriculteur qui pratique la culture sans labour n'a pas appliqué de phosphore ni de potassium au cours des sept dernières années de récolte. »

Sans labour : est-ce réaliste ?

Évidemment, l'approche sans labour sur une culture industrielle n'est probablement pas réaliste au

premier coup d'œil. Conseiller en culture à la Coop UNIAG, Kelley Allen explique que si vous considérez uniquement le rendement comme indicateur de réussite, alors l'agriculteur qui travaille le sol a l'avantage. « Cependant, les intrants de l'agriculteur qui ne laboure pas sont nettement inférieurs à ceux de l'agriculteur qui travaille le sol. Il dépense moins en engrais, en carburant et en main-d'œuvre, et son équipement ne subit qu'une fraction de l'usure de l'équipement de l'agriculteur. Grâce à la baisse des coûts des intrants, sa marge bénéficiaire est plus élevée, même si ses rendements sont légèrement inférieurs. »

L'expert va plus loin : « Le sol labouré perturbe la structure du sol et les racines ainsi que les résidus se décomposent plus rapidement. L'augmentation de la matière organique dans le sol sans labour le rend plus absorbant, comme une meilleure éponge qui peut alors retenir plus d'eau. » Donc, la terre devrait également contenir plus de nutriments mobiles puisqu'ils se déplacent avec l'eau. Avec moins de matière



Légende photo : Courtoisie Jasper County Soil & Water Conservation District

organique, le risque de saturation en eau est plus élevé, ce qui créera un compactage du sol.

« S'il y a un excès d'eau au printemps ou à l'automne, les éléments nutritifs comme le phosphore et la potasse pourraient se déplacer vers les dépressions du champ et vers les fossés. En conséquence, le niveau de nutriments dans la zone racinaire supérieure sera plus faible. » Ce cas confronte donc deux philosophies : celle du profit à court terme versus le long terme.

Viljo's
Home
 furniture

17 9^e Rue,
 Hearst ON
 POL 1N0
 362-4846



SOLDE

Vente de liquidation
 Disponible MAINTENANT!

Allez voir notre collection complète au
homefurniture.ca



Demain, c'est maintenant...

Chronique de Marc Bédard

Les risques de l'intelligence artificielle sur l'emploi : protégeons notre avenir professionnel, écrit par Chat-GPT 4

L'intelligence artificielle (IA) est une technologie puissante qui offre de nombreuses opportunités, mais elle comporte également des risques, notamment en ce qui concerne l'emploi. Alors que les machines deviennent de plus en plus capables d'effectuer des tâches qui étaient autrefois réservées aux humains, il est légitime de s'inquiéter quant à l'impact sur le marché du travail.

L'un des principaux risques est la substitution des emplois par des machines. Des secteurs entiers pourraient être automatisés, ce qui pourrait entraîner la perte d'emplois pour de nombreuses personnes. Les robots et les logiciels d'IA peuvent effectuer certaines tâches plus rapidement et efficacement que les humains, ce qui rend certains postes obsolètes.

De plus, même si l'IA crée de nouveaux emplois dans des domaines tels que le développement de logiciels ou l'analyse de données, ces emplois peuvent nécessiter des compétences spécialisées que de nombreux travailleurs n'ont pas. Cela pourrait conduire à un creusement des inégalités et à un chômage structurel pour ceux qui ne peuvent pas s'adapter rapidement aux nouvelles exigences du marché du travail.

Il est essentiel que nous prenions des mesures dès maintenant pour atténuer ces risques. Cela pourrait inclure des investissements dans la formation et le perfectionnement des compétences pour aider les travailleurs à s'adapter aux nouvelles technologies. Les programmes de reconversion professionnelle et les initiatives de développement des compétences devraient être accessibles à tous, quel que soit leur niveau de qualification.

De plus, les gouvernements et les entreprises doivent mettre en place des politiques qui encouragent la création d'emplois dans des secteurs où les humains ont un avantage comparatif sur les machines, tels que les emplois axés sur les interactions sociales, la créativité et l'empathie. En conclusion, bien que l'IA offre de nombreuses opportunités, il est crucial de reconnaître et de gérer les risques potentiels qu'elle pose pour l'emploi. En investissant dans la formation et le développement des compétences, ainsi qu'en promouvant la création d'emplois axés sur les capacités humaines uniques, nous pouvons protéger notre avenir professionnel et créer une société plus équitable et inclusive.

P.S. Voici la question posée à Chat-GPT 4 : *Écris un article portant sur les risques de l'intelligence artificielle, principalement les effets potentiels sur les emplois. Le texte doit être simple et convaincant. Le texte doit avoir moins de 350 mots.*

Marc Bédard, B.A.A, M.Sc.

Chroniqueur Le Nord et animateur de l'émission Demain, c'est maintenant tous les jeudis à midi
Professeur en administration des affaires et gestion à l'Université de Hearst

On parle de Hearst à l'Université Harvard!

Par Renée-Pier Fontaine - IJL - Réseau.Presse – Journal Le Nord

En plus de tous les autres titres qu'elle possède, Mélissa Vernier est aussi la présidente de l'Écomusée de Hearst. Elle joint souvent le Centre d'archives de la Grande Zone argileuse (CAGZA) à l'Écomusée pour des projets à caractère historique.

Marie LeBel, sa collègue de travail dans le département d'histoire de l'Université de Hearst et bénévole à l'Écomusée depuis de nombreuses années, l'aide grandement dans ses projets comme ceux qui ont valu un prix au CAGZA et, ensemble, elles participent à toutes sortes d'événements et de congrès. En octobre dernier, lors du Congrès de l'Institut d'histoire de l'Amérique française à Saint-Jean-sur-Richelieu, elles ont fait la rencontre de D^{re} Claire-Marie Brisson, professeure de langue française à l'Université Harvard. Originaire de l'État américain du Michigan, Claire-Marie Brisson est une Franco-Américaine qui se passionne pour tout ce qui touche la langue de Molière en Amérique. Elle est en processus de publication d'un roman autobiographique, d'après Mme Vernier, qui s'intitule *Michiganaise*.

Les deux historiennes ont fait une présentation au sujet de Hearst en lien avec les projets du 100^e de la Ville. « Elle nous a approchés parce qu'elle enseigne sur la francophonie minoritaire hors Québec en Amérique un peu partout. J'imagine que le sujet de Hearst l'a intéressée, un petit Québec dans le nord de l'Ontario, explique Mme Vernier. En échange, elle a

fait une présentation dans mon cours au sujet du nord de l'Ontario. »

Lors de sa présentation, D^{re} Brisson expliquait les trajectoires migratoires entre le Québec, les États-Unis et ailleurs au Canada. « Mes étudiants avaient à faire une analyse du recensement canadien pour Hearst en 1931. On s'est penché beaucoup sur ces gens-là et l'on pouvait voir qu'ils étaient nés aux États-Unis ou un parent était né là-bas. On peut voir que c'était une chose à l'époque. »

Même dans sa famille, Mélissa Vernier raconte que son grand-père et le père de son conjoint sont allés vivre aux États-Unis avant de venir s'installer dans le Nord de l'Ontario. « Les Québécois qui vivent sur la Rive-Sud partagent une frontière avec les États-Unis. Quand il n'y avait pas de travail au Québec, ils allaient tenter leur chance l'autre côté de la frontière. Certains ont aimé cela et sont restés, tandis que d'autres repartaient au bout d'une *ronne* ou deux, cherchant ailleurs pour travailler. »

Ceux qui sont venus s'installer dans le Nord de l'Ontario s'intéressaient surtout à l'industrie forestière et c'est comme cela que plusieurs petites communautés francophones hors Québec ont vu le jour au cours du dernier centenaire.

Pour écouter les épisodes du balado de D^{re} Claire-Marie Brisson, vous pouvez vous rendre sur son site Web à l'adresse suivante : <https://www.clairemariebrisson.com/podcast-1>.

Le Nord vous tient au courant de ce qui se passe dans votre communauté!

NORTHERN MONUMENTS DU NORD

Immortalisez vos êtres aimés!

Pour une vaste gamme de monuments et les compétences nécessaires pour les personnaliser, voyez votre expert.

Tél. : 705 372-5452 • Téléc. : 705 372-1321
Consultation gratuite à domicile



En direct
les jeudis à midi





cinn911.com
section podcast

Marc Bédard et Steve Mc Innis discutent des sujets chauds de l'actualité sur la planète!

VOUS AVEZ UNE IDÉE DE SUJET ÉCRIVEZ-NOUS

✉ SMCINNIS@HEARSTMEDIAS.CA

3 idées d'activités pour « booster » la motivation de votre enfant à l'école

Les Journées de la persévérance scolaire (JPS) ont eu lieu du 12 au 16 février 2024. Pour l'occasion, la population (parents, employeurs, membres de la famille, personnel scolaire, élus, organismes, etc.) a été encouragée à poser des gestes concrets afin de favoriser la réussite scolaire des jeunes.

Cela dit, les enfants et les ados sont aussi invités à prendre un moment pour réfléchir à leur avenir, et ce, dans le but de les stimuler à poursuivre leurs études.

Voici trois idées d'activités à proposer à votre jeune.

1. Créer un grand tableau de visualisation

Sur un babillard en liège ou un grand carton, votre enfant peut notamment afficher ses valeurs et ses objectifs à court ou à long terme, puis y insérer des images (photos de personnalités publiques, images de magazines spécialisés, etc.) qui correspondent à ses aspirations. Cet exercice créatif lui permettra de réfléchir à son avenir et de s'y projeter de façon imagée.

2. Rédiger la recette de son succès

Demandez à votre jeune d'imaginer une situation de réussite scolaire et de déterminer quels seraient les éléments qui contribueraient à l'atteinte de son objectif. S'il ou elle éprouve des difficultés scolaires, mais souhaite obtenir son diplôme d'études secondaires, les ingrédients de son succès pourraient ressembler à « dormir plus », « participer aux récupérations le midi », etc.

3. Lire des citations inspirantes
Lisez des citations sur le thème de

la persévérance et discutez-en ensemble. Par exemple, Laurent Duvernay-Tardif, porte-parole des JPS, a dit : « Nous n'avons peut-être pas toujours la chance d'atteindre nos objectifs, mais nous avons toujours le pouvoir de tirer des leçons de nos expériences. » Voilà une occasion en or d'aborder une situation où un échec nous a permis d'apprendre quelque chose de positif!

Pour découvrir les activités dans le cadre des JPS, visitez le journeesperseverancescolaire.com.



Dans nos écoles catholiques,
les **inscriptions** sont
possibles en tout temps...
pour les **petits et les grands!**

INSCRIPTION



Stéphanie Morin-Robert

Par Renée-Pier Fontaine

Cette artiste multidisciplinaire fait un retour aux sources avec sa série de spectacles dans le Nord de l'Ontario parce qu'elle est originaire de Timmins. Dans un spectacle humoristique, mais qui porte à réfléchir, elle traitera de plusieurs sujets qui vous étonneront.

Ses premiers contacts avec les arts de la scène se sont passés à l'École secondaire catholique Thériault à Timmins, lorsqu'elle joint la troupe de comédie musicale Tout Feu Tout Flamme. Durant quatre ans, elle présentera les œuvres originales de la compagnie, tout en faisant sur la route ses études secondaires par correspondance.

Après ses études secondaires, elle quitte Timmins et part s'installer à Drummondville pour suivre un cours au Cégep en danse. Diplôme collégial en main, elle s'inscrit à l'Université Concordia à Montréal pour faire des études en danse contemporaine. Depuis, son expérience dans les arts s'est intensifiée à plusieurs niveaux : Stéphanie Morin-Robert fait des spectacles, dirige des festivals et gère un programme de mentorat de préparation à la tournée pour les réseaux artistiques du Manitoba et

de la Saskatchewan.

« La chorégraphie c'est de la composition de temps et d'espace du corps. Souvent on intègre le son et la lumière, mais quand vient la composition, avec les outils que j'ai appris, le processus artistique se ressemblait beaucoup », dit Stéphanie. « Dans l'écriture en musique, quand je fais des chansons et tout ça, ou en scénographie où je suis en écriture de texte, humoristique ou de la danse, c'est toujours la structure temps et espace. C'est vraiment là que je me suis définie comme une artiste multidisciplinaire parce que je faisais un peu de tout. »

Au fur et mesure que sa carrière avance, Stéphanie mélange davantage ses connaissances dans des créations artistiques. Le spectacle qu'elle vient présenter à Hearst sera un mélange d'humour, inter-art multidisciplinaire en étant aussi un spectacle théâtral. « C'est comme si j'ai vraiment créé quelque chose qui est un entre-deux qui peut plaire à plein plusieurs publics différents. C'est ce qui est le fun, ça me permet de voyager et de faire des spectacles un peu partout, même à des places

où ils ne se sont pas habitués à voir du contemporain. Ou dans des endroits où ils sont habitués à des spectacles plus théâtraux et moins d'humour. Ça parcourt la ligne entre les deux. »

Stéphanie Morin-Robert fait aussi des spectacles en anglais, car après ses études à Concordia elle s'était lancée dans une carrière plutôt anglophone. Une centaine de représentations plus tard, elle s'est rendu compte qu'elle était en train de perdre sa langue maternelle. « Je ne la pratiquais plus, au point où j'avais de la misère à partager cette fierté francophone avec mes enfants. Mon conjoint est anglophone, donc ça ne parlait pas français à la maison, c'est là que je me suis dit qu'il fallait que je fasse quelque chose. J'ai entrepris du travail d'écriture en français et j'en suis rendue à environ deux ans à faire ça. Tout ça existe en anglais aussi, mais j'ai fait un peu pause là-dessus. »

En ayant des spectacles bilingues pour les salles et à présenter dans les écoles, ça lui permet de faire des spectacles dans de petites communautés bilingues malgré le faible nombre d'habitants.



Stéphanie Morin-Robert se charge de l'écriture et de la mise en scène de ses spectacles, mais elle travaille aussi avec des collaborateurs pour obtenir l'avis externe, pour de la rétroaction. « C'est un *one-woman-show*, mais j'adore tout ce qui est éclairage, design sonore, projections multimédias et l'écriture. J'aime vraiment faire la création d'un spectacle qui couvre tous ces angles-là. »

Les détails du spectacle ne seront pas révélés dans cet article; pour avoir l'expérience complète et une panoplie d'émotions, rendez-vous au Conseil des Arts le jeudi 29 février prochain !



Le Conseil
des Arts
de Hearst



FERLINE RÉGIS

SOIRÉE DÉCOUVERTES D'HAÏTI
AVEC PETIT GÔTER

← 9 MARS 2024 →

Pour acheter ton billet, scan le code QR ou communique avec nous.



705 362-4900

conseildesartsdehearst.ca



Canada

Ontario

ONTARIO ARTS COUNCIL
CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO

hearst

Caisse
Alliance

AtlanticPower
Corporation

VILLENEUVE
CONSTRUCTION

cspne.ca

MW
MAURICE WELDING

Companion
Hotel - Motel



Dans le temps comme dans le temps une chronique de Serge Morissette Un abus de pouvoir ou Silence, on tourne

Je sais que dans les années 50, Hearst avait une population itinérante de bucherons qui dépassaient la population locale de beaucoup. Je sais aussi que cette population itinérante passait son temps libre et dépensait son argent à Hearst. Je sais qu'en plus des nombreux hôtels avec bars qui devaient fermer les portes à une heure du matin, il y avait aussi de nombreuses maisons de chambres et pensions ainsi que des *bootleggers* à tous les coins de rue. On entendait aussi parler de « maisons de prostitution ». On racontait que les autorités fermaient souvent les yeux devant certains abus puisque les retombées financières étaient formidables.

L'article du *Petit Journal de Montréal* ci-dessous, cependant, dont je cite des extraits, dépasse de beaucoup tout ce que je pouvais m'imaginer de la vie nocturne du village. Je crois que cette histoire est basée sur des faits réels, mais je crois aussi que l'imagination et l'enthousiasme de la personne qui raconte son aventure contient tout ce dont on a besoin pour en faire un film extraordinaire : la peur, la noirceur, l'abus de pouvoir, la cruauté, la poursuite, l'évasion, la vitesse, la tension, la corruption, l'espoir d'une vie meilleure, l'incertitude, la mère et l'enfant, le danger et l'inconnu. Pour ce qui est de la comédie, eh bien, je vous assure que l'utilisation du passé antérieur vous fera sourire.

Voici l'article du 23 octobre 1955, page 36.

« Au mois d'octobre 1955, une représentante d'un groupe de quatre Montréalais donne une entrevue au journaliste du *Petit Journal de Montréal*. (La représentante) nous a déclaré que Claudette S., une jeune mère célibataire avait été approchée par une personne de Montréal lui proposant « une bonne job, ben payante ». La jeune femme, heureuse, accepte sans demander trop de détails quant à la nature de cet emploi qui la forçait à déménager en Ontario. Claudette était la mère d'un petit garçon de deux ans dont la garde a été confiée à une dame de la Métropole.

Elle quitta Montréal, croyant qu'on lui offrait un emploi honnête. Entretemps, ayant besoin de son témoignage dans un important procès, nous avons fait des démarches en vue de retrouver son adresse. Elle se trouvait à Hearst, près de Cochrane en Ontario. Sans plus attendre, nous nous rendîmes à ce village. Nous étions trois, plus le chauffeur. Il était 2 h du matin quand notre auto arriva à Hearst. Un chauffeur de taxi nous renseigna où se trouvait la rue George. Toutes les rues étaient désertes. La maison qui portait le numéro que nous cherchions était illuminée. À travers une fenêtre, nous avons pu voir des jeunes femmes. M. Bombardier reconnut Claudette S. avec une compagne. Il alla frapper à la porte. Deux hommes vinrent ouvrir. À l'intérieur se trouvaient trois

jeunes filles qui ne semblaient pas avoir plus de 20 ans.

« Nous voudrions parler à Claudette S. », dit M. Bombardier. « Il n'y a pas de Claudette ici », répondit l'homme sur un ton glacial. « Mais... », protesta notre chauffeur. Et au même moment, la même jeune fille, entendant prononcer son (vrai) nom, regarda par la porte entrouverte. Un instant plus tard, cette même porte se referma et le second individu répéta la même phrase : « Il n'y a pas de Claudette ici... on vous dit. » Il poussa les deux visiteurs dehors en leur claquant la porte au nez.

Nous avons vu que l'alarme était donnée dans la maison. Notre chauffeur préféra partir. Après avoir fait une centaine de pieds, nous avons dû nous arrêter pour faire le plein d'essence. Pendant que nous étions immobilisés sur le terrain du garage, des hommes montaient dans deux taxis. Ils nous regardaient. L'un d'eux cria « *watch out!* » Sans attendre que le réservoir d'essence soit plein, nous avons pris la fuite. Les deux automobiles se sont mises à nous suivre à une vitesse infernale à travers les rues du village. À plusieurs reprises, nous avons fait le tour des mêmes pâtés de maisons cherchant à nous cacher. Ayant découvert un endroit discret près du presbytère, notre chauffeur arrêta l'auto et éteignit les phares. Nous avons décidé d'attendre la clarté pour aller demander de l'aide. Vers cinq heures du matin, nous nous rendions dans une bâtisse où une religieuse voulut nous prêter son téléphone. Nous avons téléphoné à la Police provinciale de l'Ontario pour demander de la protection. On nous a rétorqué de nous adresser à la Police de Montréal. Aussitôt, nous avons téléphoné à la police fédérale à Montréal qui nous apprit que l'affaire n'était pas de son ressort. Il valait mieux, nous a-t-on dit, de revenir au plus vite possible à Montréal en se mêlant à la circulation.

Vers les 6 h du matin, alors qu'il faisait clair, nous avons décidé de tenter notre chance. Discrètement, nous nous rendîmes à un garage pour faire le plein d'essence qu'on nous avait empêchés de faire durant la nuit. Notre aventure ne se termina pas là. Une auto nous avait suivis. À l'intérieur, nous vîmes le même homme qui, lors de notre visite, avait ouvert la porte de la maison. La poursuite reprit, plus rapide celle-là que la précédente. Nous nous engageâmes sur la route de Kapuskasing. Les 50 milles qui séparent le village de cette ville furent faits à 100 milles à l'heure. À un moment donné, la voiture qui nous suivait nous dépassa. L'homme voulut sans doute examiner le visage des passagers de notre auto. Il essaya de faire perdre la maîtrise du volant à notre chauffeur. M. Bombardier eut la présence d'esprit de s'engouffrer dans une autre route et, augmentant la vitesse de son auto, arriva à semer les individus. Avertie, la police municipale fit une enquête à Montréal afin de découvrir l'identité des prétendus tenanciers de la maison de débauche. Suivant le numéro des plaques d'enregistrement qu'on leur avait remises, il a été facile de retrouver le nom du propriétaire qui a, notons-le, un casier chargé. Son passé dévoile qu'il a déjà eu de nombreux démêlés avec la justice au sujet de la prostitution. À la suite d'une sérieuse enquête, nos policiers découvrirent même le nom des autres jeunes femmes qui seraient dans la même maison de débauche, à Hearst. Claudette et ses amies ont-elles été emmenées de force en Ontario? Ses amies de Montréal disent « oui ». La police municipale, « peut-être? » Et la police de l'Ontario préfère croire qu'elles s'y sont rendues volontairement. »

RADIO

1800 \$\$\$



CINN911.com

SAMEDI À 11 h

BINGO

L'INFO SOUS LA LOUPE



Caisse Alliance

VENDREDI 11H
EN REPRISE SAMEDI 9H

PODCAST CINN911.COM

CINN911

Visuels et auditifs, un neuromythe? **PROBABLEMENT**



Agence
Science-Press

Par Kathleen Couillard

La théorie des visuels et des auditifs est très populaire, autant chez les enseignants que dans le grand public. Le Détecteur de rumeurs a toutefois constaté que l'idée qu'il faille varier les styles d'apprentissage en fonction de ces profils ne fait pas consensus chez les scientifiques.

Faits à retenir

- Le concept des profils visuels et auditifs est populaire, mais on peine à le valider
- La perception qu'ont les individus de leur profil ne colle souvent pas à ce que révèlent les tests
- Des tentatives de maillage entre un profil et un style d'apprentissage ne montrent pas d'effets sur l'apprentissage

Les origines de la théorie

En 1975, le neurologue québécois Raymond Lafontaine se serait basé sur son expérience clinique pour affirmer que les gens se divisaient en deux profils neurosensoriels : les auditifs et les visuels. Le concept a ensuite été popularisé grâce au livre *Le Principe de Lafontaine*, publié en 1979. La même année, des auteurs américains ont publié un livre basé sur cette idée : *Teaching Through Modality Strengths—Concepts and Practices*. Dans cet ouvrage, les auteurs distinguent trois profils, chacun correspondant à une façon d'apprendre différente : visuel, auditif et kinesthésique.

Plus de 40 ans plus tard, cette approche dite des styles d'apprentissage est plutôt acceptée chez les éducateurs, les parents et le grand public. En 2020, des chercheurs britanniques ont analysé 37 études réalisées auprès de 15 405 éducateurs. Ils ont constaté que 89 % d'entre eux appuyaient cette théorie et que 80 % y avaient recours.

Par contre, les scientifiques peinent encore à valider cette approche.

Un style difficile à déterminer

En théorie, l'existence de trois façons par lesquelles notre cerveau acquiert et traite l'information signifie que cette information est mieux maîtrisée si elle est présentée dans un format « compatible » avec notre profil sensoriel. Par exemple, un élève visuel privilégiera les pictogrammes, les diagrammes et les graphiques, alors qu'un auditif préférera une explication orale. Le kinesthésique, lui, aura besoin de toucher et d'interagir physiquement avec son environnement pour apprendre.

Cette théorie est aussi appelée le modèle VAK (visuel, auditif, kinesthésique) et elle est la plus connue parmi plusieurs modèles de styles d'apprentissage : dans un rapport publié en 2004, des chercheurs britanniques en avaient recensé 71.

Selon des chercheurs américains qui ont réalisé une revue des données scientifiques en 2009, plusieurs études ont démontré que les élèves ont généralement une préférence pour un style d'apprentissage. Autrement dit, si on le leur demande, ils vont eux-mêmes se décrire comme visuel, auditif ou kinesthésique.

Le problème apparaît lorsqu'on tente de valider cette perception. Dans une étude publiée en 2006, des chercheurs ont demandé à des individus quel était leur style d'apprentissage préféré, puis leur ont fait remplir un questionnaire pour déterminer leur style d'apprentissage. Résultat : le style identifié ne concordait avec le style que s'attribuaient les gens que dans 45 % des cas.

Dans le rapport britannique de 2004, les auteurs notaient d'ailleurs qu'il n'y a pas de consensus sur la meilleure façon de déterminer le style d'apprentissage. En fait, la plupart semblent se fier à la préférence rapportée par le participant.

Peu d'effets sur l'apprentissage

Mais même si on accepte que les élèves aient des styles d'apprentissage préférés, ces préférences ont-elles une influence sur leurs résultats scolaires ?

C'est ce que prétendent les partisans du modèle des styles d'apprentissages, puisque ce modèle suppose que le mode d'enseignement, pour être efficace, devrait différer d'un élève à l'autre. Cette approche est appelée l'hypothèse du maillage, expliquent les auteurs d'une revue de la littérature scientifique publiée en 2009.

Dès 1995, des chercheurs américains avaient analysé 36 études. Leur conclusion était que les élèves qui avaient reçu un enseignement concordant avec leur style d'apprentissage préféré avaient des résultats

supérieurs. En 2005, une autre méta-analyse est arrivée aux mêmes conclusions. Cependant, dans les deux cas, une autre équipe de chercheurs américains (en 1998 et en 2007) a critiqué ces conclusions en raison de la présence de biais dans l'analyse.

La difficulté, notent les auteurs de la revue de la littérature de 2009, est qu'il faut franchir plusieurs étapes pour prouver l'hypothèse du maillage. Il faut d'abord évaluer les élèves et déterminer leur style d'apprentissage. Chaque élève doit ensuite être confié au hasard à une méthode d'enseignement. Enfin, si l'hypothèse est valide, on devrait observer que les élèves qui ont reçu la méthode d'enseignement correspondant à leur style sont ceux qui réussissent mieux. Or, très peu d'études se rendent jusque-là pour évaluer la validité de la théorie. En 2012, une nouvelle analyse avait même conclu que la majorité des études utilisant cette approche obtenaient des résultats négatifs.

Dans une lettre ouverte publiée en 2017, une trentaine de professeurs de psychologie, de neurosciences ou d'éducation insistaient pour dire que les études existantes n'avaient pas trouvé de preuves, ou trop peu, pour appuyer la théorie des trois profils sensoriels. En 2020, dans un texte d'opinion publié sur le site *The Conversation*, Luc Rousseau, professeur au Laboratoire de recherche en santé cognitive de l'Université Laurentienne en Ontario, en parlait comme d'un neuromythe : même s'il existe des différences dans le développement du cerveau d'une personne à l'autre, écrit-il, cela ne signifie pas qu'un enseignement personnalisé est nécessaire.

« Oui, il est vrai qu'à partir des 100 milliards de neurones dont dispose le cerveau à la naissance, un réseau unique de connexions synaptiques se développe. Par contre, non, ce développement n'individualise pas entièrement le cerveau, au point de le prédisposer à mieux traiter l'information dans une modalité sensorielle dite « dominante ». »

En 2023, dans une autre revue de la littérature, le postdoctorant albertain Stephen Brown concluait qu'aucune des études « n'apporte un soutien empirique » à la théorie du maillage, pour laquelle il emploie lui aussi le terme de neuromythe.

Un enseignement multisensoriel plutôt que personnalisé ?
À la défense de l'hypothèse du maillage, les auteurs d'une revue de la littérature sur les styles cognitifs en 2014 écrivaient que ce n'est pas parce que l'hypothèse du maillage n'est pas confirmée que le concept des styles d'apprentissages est pour autant invalide.

Autrement dit, il serait possible qu'une personne ait des approches parfois visuelles, parfois auditives et parfois kinesthésiques. L'idée ne serait donc pas de personnaliser l'enseignement à chaque élève, mais plutôt d'utiliser une variété d'approches.

Les chercheurs soulignent de plus que certains formats sont mieux adaptés à certains contenus, peu importe le style d'apprentissage préféré de l'élève. Par exemple, pour apprendre le tango, il faut exécuter les pas, peu importe qu'on soit visuel ou auditif.

Luc Rousseau soulignait également que les zones visuelles, auditives et kinesthésiques sont interconnectées dans le cerveau : c'est en fait ce qui permet à notre cerveau un traitement optimal de l'information.

Verdict

Même si les élèves peuvent avoir des préférences personnelles sur la façon dont l'information leur est présentée, il n'y a pas de preuves pour conclure qu'adapter l'enseignement aux profils « visuels » ou « auditifs » favorise la réussite scolaire. Tout au plus peut-on convenir que de varier les stratégies d'apprentissage ne peut qu'être bénéfique pour tous les élèves.

**MERCI À NOS FIDÈLES LECTEURS
ET MERCI DE FAIRE PARTIE DE LA GANG !**

MOT CACHÉ

H	E	D	R	A	G	E	V	U	A	S	N	V	N	P	E	B	E	E	L
N	P	E	O	U	V	R	A	G	E	O	A	I	A	R	A	R	D	A	E
O	R	T	I	A	R	T	T	A	I	L	A	Y	U	T	T	I	T	R	R
I	O	I	P	H	A	R	E	T	E	R	S	T	I	E	F	F	N	C	U
S	P	T	G	J	O	Y	A	U	R	A	L	M	C	I	E	O	E	H	T
S	R	N	A	E	H	V	R	E	G	U	E	N	C	L	N	N	M	I	A
E	I	E	R	N	R	I	T	E	C	N	A	E	R	I	U	D	E	T	N
C	E	D	E	E	O	E	S	N	T	C	O	R	A	V	T	A	G	E	S
C	T	I	S	E	N	I	R	T	E	N	L	I	P	R	R	T	A	C	E
U	E	N	U	I	M	E	T	E	O	M	O	A	T	E	O	I	N	T	V
S	O	V	A	A	R	E	M	A	S	I	E	I	S	A	F	O	E	U	I
C	R	M	I	I	N	O	E	I	V	T	R	N	T	S	R	N	M	R	H
E	O	S	O	I	N	S	G	E	L	R	A	E	N	C	E	E	A	E	C
D	O	M	G	U	S	M	U	S	E	E	E	U	T	O	E	M	N	T	R
N	E	I	M	E	E	L	L	I	M	A	F	S	R	E	R	T	E	E	A
M	R	E	H	A	D	O	N	A	T	I	O	N	E	A	R	I	O	N	G
O	N	C	B	I	E	N	M	O	B	I	L	I	E	R	T	R	V	R	T
T	I	X	U	E	I	G	I	L	E	R	G	T	N	O	P	I	O	N	P
R	C	O	L	L	E	C	T	I	O	N	T	R	E	S	O	R	O	I	E
A	G	R	I	C	O	L	E	R	I	A	T	N	E	V	N	I	E	N	R

Thème : Patrimoine / 8 lettres

- | | | | |
|---|---|--|--------------------|
| A
Agricole
Aménagement
Ancêtre
Architecture
Archives
Attrait | F
Fondation
Fortune
G
Gare
Génération
H
Histoire
I
Identité
Inventaire
J
Joyau
L
Legs
Livre
M
Maison
Mémoire
Mobilier
Monument
Musée
N
Naturel | O
Oeuvre
Origine
Ouvrage
P
Parc
Paysage
Phare
Pont
Préservation
Propriété
Protection
R
Religieux
Restauration
Richesse
S
Sauvegarde
Succession
T
Terrain
Terroir
Trésor | V
Valeur |
|---|---|--|--------------------|

MENU spécial de la semaine

Situé au 25, 9^e Rue à Hearst



Réservez votre repas dès aujourd'hui !

Appelez-nous **705 221-7679** ou scannez le code QR :

Lundi au jeudi **11 h à 19 h**
Vendredi **11 h à 20 h**
Samedi **11 h à 19 h**



Réponse du mot caché : HÉRITAGE

Ouvert du lundi au samedi !

CASSEROLE DE LÉGUMES, RIZ ET THON



Une casserole de riz gratinée et nappée d'une divine sauce Alfredo? Un plat nourrissant prêt en un rien de temps!

INGRÉDIENTS

- Sauce Alfredo 500 ml (2 tasses)
- Mélange de légumes surgelés de type macédoine 250 ml (1 tasse)
- Thon 2 boîtes de 170 g chacune, égouttées
- Riz basmati 500 ml (2 tasses) cuit ou 250 ml (1 tasse) de riz non cuit
- Cheddar 375 ml (1 1/2 tasse), râpé
- 125 ml (1/2 tasse) de lait



ÉTAPES DE PRÉPARATION

1. Préchauffer le four à 190 °C (375 °F).
2. Dans une grande poêle, porter à ébullition la sauce Alfredo à feu moyen.
3. Incorporer la macédoine et le lait. Cuire de 4 à 5 minutes.
4. Incorporer le thon et le riz cuit.
5. Beurrer un plat de cuisson et y transférer la préparation. Parsemer de cheddar.
6. Cuire au four de 25 à 30 minutes.

SUDOKU

7			6			1		
	6		5	8	9			7
	2	9		1			5	8
8	3					5	7	
			3	7	8			1
9								
		5		9		4	6	
6	8	4						3
	9			6	4		1	5

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 862

5	1	8	4	9	7	3	6	2
3	6	7	5	2	1	4	8	9
2	9	4	3	6	8	5	7	1
4	8	3	9	5	2	7	1	6
1	2	6	8	7	3	9	4	5
9	7	5	1	4	6	2	3	8
8	5	9	7	1	4	6	2	3
7	3	2	6	8	9	5	1	4
4	9	1	4	9	3	6	8	7

AVIS DE DÉCÈS



Marcel Boulet

C'est avec grande tristesse que la famille Boulet annonce le décès de leur père Marcel de Mattice, survenu le 19 février 2024 à l'hôpital de Notre Dame de Hearst, à l'âge de 91 ans. Marcel laisse dans le deuil ses 3 enfants : Daniel et Paul d'Ottawa et Joanne de Kapuskasing. Marcel était le Pépère bien aimé de 6 petits-enfants : Philip, Vincent, Gabriel, Caroline, Sania et Mikael.

Ce que Marcel préférait le plus était son temps passé avec sa famille et ami(e)s. Il était un homme bienveillant, patient, travaillant, avec une grande sagesse. Homme de la forêt, un bûcheron, chasseur, pêcheur. Loyal et fidèle à ses proches, Marcel était courageux, résilient, persévérant, un excellent modèle pour tout son entourage.

Il fut précédé dans la mort par son épouse: Palma Rancourt, ses parents : Ovide et Maria (née Blais). Ses soeurs et frères : Rita (Alphonse Lapointe), Fernand (Georgette Laramé), Thérèse (Marcel Fournier), Antonin (Jeanne Beaulieu), Raymond, Reynald (époux de Mme Marie-Ange Roy), Monique (Paul Beaulieu), et Jeannine (épouse de M. René Fradette). Il laisse aussi dans le deuil les membres de sa belle-famille : Hervé Rancourt, Léo Rancourt et René Fradette, ainsi que ses belles-sœurs Jacqueline Rancourt, Madelaine Harry, Marie Rancourt et tous ses neveux, nièces et ami(e)s.

La famille accueillera famille et ami(e)s au sous-sol de l'église St-François Xavier de Mattice le vendredi 23 février 2024 à 13h, suivi de la célébration eucharistique à 16h, avec le Père Gilles Grandmont comme célébrant.

Comme témoignage de sympathies, la famille serait reconnaissante de dons à la Paroisse St-François Xavier de Mattice.

AVIS DE DÉCÈS



Germaine Morneau

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme Germaine Morneau à l'âge de 89 ans, le mardi 13 février 2024 au Foyer des Pionniers de Hearst. Elle laisse dans le deuil ses enfants : Michel de Hearst et Gaston (Johanne) de Jogues. Elle laisse également dans le deuil ses deux petits-enfants : Vicky (Charles Amyot) et Kevin (Katelynn Lanoix-Morneau) ; de même que trois arrière-petits-enfants : Isaac, Hudson et Elliott. Elle laisse aussi derrière elle ses deux frères : André et Gaston de Hearst, plusieurs neveux, nièces

et ami(e)s. Elle fut précédée dans la mort par son père Henri Pelchat, sa mère Léoni Pelchat (née Normandeau), son époux Paul-Émile, sa sœur Yolande et son frère René.

On se souvient de Germaine comme d'une dame accueillante et sociable, et elle aimait bien aller au restaurant avec ses amies. Elle était une bonne grand-maman, qui appréciait le temps entouré de ses petits-enfants. Malgré sa perte de la mémoire, et sans doute grâce à une connexion du cœur et de l'âme, elle avait une affection et une attirance très particulière envers ses arrière-petits-enfants. Elle avait un grand cœur et une foi intérieure profonde.

Avant la retraite, Germaine a travaillé au département de la cuisine à l'Hôpital Notre-Dame. Elle aimait les petits plaisirs de la vie, la beauté des fleurs, et quand la santé lui fut meilleure, le tricot. Elle était également membre des Filles d'Isabelle. Elle laisse de très beaux souvenirs dans le cœur de sa famille et de son entourage.

Mme Germaine Morneau reposera aux Services funéraires Fournier le vendredi 16 février 2024, de 10 h à midi et de 14 h à 16 h, suivi des funérailles à 16 h 15 en la cathédrale Notre-Dame de Hearst. En la mémoire de Germaine, la famille apprécierait les dons au Foyer des Pionniers et/ou à la Société Alzheimer du Canada.

LES MÉDIAS DE L'ÉPINETTE NOIRE EXPRIMENT LEURS
CONDOLÉANCES AUX FAMILLES ET AMIS DES DÉFUNTS.

POUR ARRIVER
SAIN ET SAUF,
NE CONDUISEZ PAS
AVEC LES FACULTÉS
AFFAIBLIES



Naissance

Claudine Gauvin et Marc-André Longval sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille, **Charlotte Florence Longval**. Elle est née le 13 février 2024 à Timmins, pesant 8 livres et 2 onces. **Charlotte** est la petite-fille de Manon et Gilles, Lise et François ainsi que Sylvain et Johanne. Elle est l'arrière-petite-fille de Marcel et Georgette Longval. **Charlotte** est la petite sœur de Félix-Antoine Longval.

LES PETITES
ANNONCES

À louer

Espace commercial situé
au 1020 rue Front
600 pieds carrés approx.
902 \$ / mois - services
compris

Contactez Marcel Fauchon

Téléphone : 705 372-4928



Université
de Hearst

OFFRE D'EMPLOI

Affichage interne et externe

2024-06

2024-07

Postes de concierge

Lieu de travail : campus de Hearst

Type d'emploi : permanent, contractuel - temps plein

Entrée en fonction : 8 avril 2024

Pour de plus amples renseignements
uhearst.ca/carriere/ ou communiquez avec nous
à rh@uhearst.ca

Date de clôture
14 mars 2024 à 16 h

LES SPORTS

Les Ice Cats M18 championnes à Durham

par Guy Morin

L'équipe dirigée par Eric Mignault a connu un weekend de rêve le weekend dernier en remportant les grands honneurs du tournoi Bolts and Hearts de Durham-West dans la grande région de Toronto.

Seul faux pas, l'équipe l'a connu à son premier match face aux Jaguars de Kapuskasing. Ayant mené 1 à 0 pendant la majeure partie du match, l'équipe de Hearst a accordé le but égalisateur avec 13 secondes à faire à la partie.

Les Blanc et Noir n'ont jamais regardé derrière par la suite, en fait il s'agissait du seul but qu'elles allaient accorder durant le weekend. Joute numéro deux : victoire de 5 à 0 face aux Twisters de North Halton.

Samedi, les Ice Cats ont poursuivi la destruction en battant par des pointages identiques de 3 à 0 les Capitals de Walkerton et l'équipe hôte, le Lightning de Durham-West.



Photo : courtoisie de l'équipe

Dimanche, elles ont défait les Lancers de Lambeth 2 à 0 en demi-finale avant de prendre la mesure des Rangers de Kanata.

Eric Mignault était visiblement très fier de ses troupes au retour de l'équipe lundi. « Nous avons rencontré de meilleures équipes à

ce tournoi comparé à celui de North Bay au mois de novembre et on a su surmonter les défis. La défensive accompagnée de la gardienne de but ont été un vrai "mur" lors du tournoi. Je suis vraiment impressionné et fier du développement des joueuses. Elles

ont réussi à sortir de cette zone de confort en créant de nouveaux jeux qui nous ont permis d'élever notre niveau de jeu. Même en finale, quand c'était encore 1 à 0 en 3^e, les filles ont gardé leur calme et elles ont réussi à stopper les vagues d'attaque de l'équipe adverse. »



Photo : courtoisie de l'équipe

Weekend à oublier pour le HLK M18

par Guy Morin

Les hommes de Félix Morissette ont connu un weekend plutôt difficile le weekend dernier alors qu'ils ont subi trois revers en quatre sorties.

Samedi, le HLK recevait la visite des Stingers d'Iroquois Falls au Centre Récréatif Claude-Larose. Les locaux se sont inclinés 6 à 5 avant de l'emporter 8 à 3 dans le deuxième match.

Dimanche, le Rouge et Noir était du côté de South Porcupine pour y affronter les Gold Kings. Les Lumber Kings ont été déclassés dans les deux matchs, essayant des revers de 6 à 2 et 6 à 1.

Félix Morissette semblait un peu avare de commentaires à la suite de la performance des siens. L'équipe se prépare maintenant à

entamer les séries dans quelques semaines! « Je pense que c'est un weekend à oublier avec trois défaites en quatre matchs, mais on a certainement vu le caractère de certains gars et on a tenté d'améliorer certaines choses entre-temps. On joue nos derniers matchs de la ligue ce weekend à l'extérieur et on sera de retour en force au Centre Claude-Larose le 3 mars pour le match numéro 3. »



LE FANATIQUE

avec Guy Morin

Tous les mercredis
de 19 h à 21 h



Fier
partenaire

Sur les ondes de
CINN911



Restez au chaud et
protégez-vous du froid

Match important pour le 2^e rang ce samedi : Jacks contre Powassan

Par Gilles Péloquin

L'équipe de Marc-Alain Bégin va terminer son sixième mois de calendrier régulier cette fin de semaine avec deux joutes au Centre récréatif Claude-Larose. Les Jacks auront la visite demain, vendredi, du Storm d'Iroquois Falls et surtout, samedi soir, le retour attendu de Powassan avec l'enjeu du 2^e rang de la section Est de la LHJNO.

Rappelons les deux parties de la fin de semaine dernière avec un gain de 6 à 2 au Jus Jordan Arena face au Storm d'Iroquois Falls samedi et une défaite de 5 à 4 lundi de la fête de la Famille face au Rock au Mc Intyre Arena de Timmins devant une foule de 1437 spectateurs.

LUMBERJACKS 6 STORM 2

Samedi soir dernier, devant 623 partisans à Iroquois Falls, neuvième victoire de l'Orange et Noir contre le Storm en dix affrontements et cette fois par la marque de 6 à 2 grâce au brio offensif de Tyler Patterson (31^e et 32^e), Aiden Kalin (19^e), Damien Bourdon-Lemoyne (11^e), Alex McDonald (7^e) et Adam Boucher (3^e) face au gardien Brodie Haylock du Storm qui repoussait 35 des 41 tirs des Jacks dans cette rencontre.

Soulignons également le beau travail de Mathieu Comeau (3a), Adam Shillinglaw (2a), Owen Hey (2a), Justin Carrière (1a), Damien Bourdon-Lemoyne (1a) et du capitaine Noah Janicki (1a). C'est donc 11 des 18 joueurs en uniforme, sans compter les deux gardiens, qui ont participé au pointage dans cette 27^e victoire de la saison.

Le gardien des Bucherons dans ce match, Tristan Boileau, récoltait sa 15^e victoire de l'année en 27 départs, repoussant 35 des 37 tirs d'Iroquois Falls.

LUMBERJACKS 4 ROCK 5

Match de « quatre points » lundi

dernier en matinée, dans le cadre de la journée de la Famille, alors que les Jacks se sont rendus à Timmins pour une cinquième et dernière fois cette année. La chimie ne fut pas la même que lors du match de samedi soir à Iroquois Falls. Les protégés de Marc-Alain Bégin se sont inclinés 5 à 4 devant le Rock et une foule de 1437 spectateurs.

Chaque équipe a marqué un but en première période, du jeu enlevant digne des séries éliminatoires. Félix Cadieux Fredette (4^e) a d'abord donné les devants au Rock, mais Mathieu Comeau (14^e) avec six secondes au premier tiers a permis aux Bucherons de regagner le vestiaire 1 à 1 après 20 minutes de jeu.

Les Lumberjacks ont dominé la période médiane et ils ont pris les devants 3 à 2 après 40 minutes de jeu sur l'effort soutenu de l'équipe et les filets de Julien Trudel (3^e) puis de Tyler Patterson, l'homme des grandes occasions, avec son 33^e filet de la saison en 46 joutes. Cependant, une joute dure 60 minutes et non 40. L'Orange et Noir, une fois de plus cette année, l'a appris à ses dépens en concédant trois buts successifs en trois minutes et onze secondes. Au milieu de la période finale, le Rock est donc revenu de l'arrière pour se sauver avec ce précieux gain, un 34^e en 50 sorties jusqu'ici cette saison dans la LHJNO.

Les Jacks ont tout tenté dans les cinq dernières minutes de jeu de la troisième période et Adam Shillinglaw a donné un peu d'espoir avec son neuvième filet de la saison sur un jeu de puissance

avec moins de trois minutes à la partie, mais trop peu trop tard dans ce revers de 5 à 4, un 19^e cette année en 46 parties, un 5^e en 10 joutes contre Timmins meneur au classement de la section Est avec 70 points, 11 points de mieux que notre équipe au deuxième rang avec 59 points.

Le gardien Russ Decoste des Jacks a accordé cinq buts sur 24 lancers en près de 57 minutes de jeu, subissant du même coup un 8^e revers en 22 sorties cette saison versus 12 gains.

CETTE FIN DE SEMAINE...

11^e match de la saison déjà entre le Storm et les Lumberjacks demain, vendredi, à Hearst. La fiche actuelle des locaux est de 9 neuf victoires et une défaite.

Le « gros match » de la fin de semaine, c'est ce samedi soir à 19 h à domicile contre les Voodoos de Powassan avec l'enjeu du deuxième rang. Jusqu'ici cette saison, en seulement deux joutes entre les deux formations, chaque équipe a triomphé à une reprise, les Jacks le 24 novembre dernier 3 à 1 à Powassan, et les Voodoos le 21 octobre dernier 6 à 2 à Hearst.

Au classement général dans la section Est de la LHJNO, les Jacks devancent les Voodoos par un seul point (59 contre 58) avec un match de plus à jouer d'ici la fin du calendrier 2023-2024 le 17 mars prochain. Avec encore 12 joutes à la saison actuelle, l'Orange et Noir disputera six parties devant ses partisans et six sur la route et avec encore quatre matchs de plus à jouer que le Rock de Timmins au 1^{er} rang.

Division Est	PJ	G	P	PP	PT	PTS
x 1- Timmins, Rock	50	34	14	2	0	70
x 2- Hearst, Lumberjacks	46	27	14	3	2	59
x 3- Powassan, Voodoos	47	28	17	0	2	58
4- Iroquois Falls, Storm	50	15	33	0	2	32
5- Kirkland Lake, Gold Miners	49	9	34	4	2	24
6- Rivière des Français, Rapides	49	8	39	1	1	18

Selon la LHJNO, 22 février 2024

Division Ouest	PJ	G	P	PP	PT	PTS
1- Blind River, Beavers	49	39	10	0	0	78
2- Greater Sudbury, Cubs	50	37	10	1	2	77
3- Soo, Thunderbirds	48	30	13	4	1	65
4- Espanola, Paper Kings	49	30	18	1	0	61
5- Soo, Eagles	50	29	18	1	2	61
6- Elliot Lake, Vikings	45	5	35	1	4	15

MATCH CE VENDREDI 23 FÉVRIER

19h



VS



ET CE SAMEDI 24 FÉVRIER

19h



SOYEZ LE 7^e JOUEUR JUSQU'EN FINALE

LES ENTREVUES
DE L'INFO SOUS
LA LOUPE SONT
DISPONIBLES EN
TOUT TEMPS AU
CINN911.COM

CINN911

Scannez pour voir notre circulaire numérique complète



Independent
Your Independent Grocer

PRIX DE LA CIRCULAIRE EN VIGUEUR DU JEUDI 22 AU MERCREDI 28 FÉVRIER 2024

refroidi à l'air

2⁹⁹ lb

Pilons, hauts de cuisse de poulet PC^{MD} Simply Bon^{MD} ou hauts de cuisse PC^{MD} format club, produit du Canada 6,59/kg 20154326_KG/21205092_KG

Product's Choice

SOLDE
RABAIS 3,30 \$ LB

4⁹⁹ lb

Rôti d'intérieur de ronde coupe Canada AA ou USDA Select de qualité supérieure 11 \$/kg 20812494_KG

compté par nos BOUCHERS

4⁹⁹

Café infusé à froid PC^{MD} 900 mL ou pouding Kozy Shack 6x113 g variétés sélectionnées 20325154001_EA/21397831_EA

3⁹⁹

Jell-O ou Hershey's pudding (4), Pillsbury Ready to Bake cookie ou cinnamon roll 454/496 g variétés sélectionnées 21019806_EA/2147773_EA

SOLDE
RABAIS 3,50 \$ LB

2⁴⁹ lb

Côtelettes ou rôti de surlonge de porc sans os, format familial 5,49 kg 20836762_KG/20835855_KG

1 LB

2⁴⁹

Fraises produit du Mexique ou des É.-U. qualité no.1 1 lb 20049778001_EA

2/\$10
Moins de 2 5,99 \$ chaque

Beurre Lactantia sans lactose 250 g ou Philadelphia fromage en crème sans lactose 227/250 g variétés sélectionnées 20293336003_EA/21520472_EA

4⁴⁹

Becel 427/454 g ou margarine Imperial 637 g variétés sélectionnées 20322707001_EA/21535351_EA

SOLDE
RABAIS 4 \$

9⁹⁹ lb

Filets de truite arc-en-ciel fraîche 22,02/kg Fruits de mer frais sous réserve de disponibilité. 20897813_KG

RABAIS DE LA SEMAINE

3⁹⁹

Gros chou-fleur produit du Mexique ou des É.-U. qualité no.1 chaque 20135377001_EA

large

2/\$6
Moins de 2 3,49 \$ chaque

Dare Ultimate cookies, Viva Puffs, Whippet ou Wagon Wheels variétés sélectionnées 230-360 g 20025850002_EA/20419986001_EA

2/\$5
Moins de 2 2,99 \$ chaque

Craquelins PC^{MD} 142-225 g ou Swiss Sticks 100 g variétés sélectionnées 20538543003_EA/20588938003_EA

SOLDE
RABAIS MINIMUM 1,50 \$

5⁴⁹

Crème glacée Premium, yogourt glacé ou sorbet 2 L ou friandises glacées Super Chapman's (6-20) variétés sélectionnées 20323573001_EA/21160862_EA

SOLDE
RABAIS 1 \$

1²⁵

Plats cuisinés Michelin's variétés sélectionnées surgelés 156 - 284 g 21208614_EA/21208633_EA

SOLDE
RABAIS MINIMUM 1,45 \$

4⁹⁹

Café instantané Nescafé ou Taster's Choice 100-170 g ou crémeux et sucré Nescafé 386 g variétés sélectionnées 20661811001_EA/20873036_EA

À l'achat de 3

4⁴⁹

PC^{MD} Organics flocons d'avoine rapides ou flocons d'avoine coupés à la main variétés sélectionnées 1 kg 20705773_EA/20971286_EA

2⁹⁹

Chips Hardbite variétés sélectionnées 150 g 20370855001_EA

5⁴⁹

Sacs à sandwich, à gouter ou de rangement Ziploc variétés sélectionnées, 10-90 20078059_EA/20871415_EA

34⁹⁹

Friskees nourriture pour chats variétés sélectionnées, 32 21186868_C01